

# INTERPROFESSION DU LAIT

## BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

---

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 27 février 2023

## Le secteur laitier met en place un standard de durabilité pour tout le lait

**Le comité de l'IP Lait a décidé le 22 février que seul le lait remplissant le standard sectoriel de durabilité pourra être produit, négocié et transformé en Suisse dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. En outre, il a examiné en première lecture des exigences supplémentaires pour la deuxième phase du « tapis vert », mais n'a pas encore pris de décisions.**

À sa séance de février, le comité a décidé que seul le lait produit selon les exigences du standard sectoriel de durabilité pourra être négocié et transformé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les transformateurs de lait doivent également remplir des exigences. Afin que cet objectif puisse être atteint, le comité a créé des possibilités de compensation équivalentes pour les exploitations ne pouvant pas remplir le programme SST, SRPA ou contribution pâturage. Ces possibilités comprennent notamment des exigences très élevées envers la santé des animaux ou l'estivage à l'alpage. De plus, un délai transitoire est mis en place pour les chefs d'exploitation d'un certain âge ou qui ont un projet de construction. Vous trouverez plus de détails sur les compensations et le délai transitoire [ici](#).

Mais le comité n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et il s'est déjà penché sur le développement des exigences pour le « tapis vert ». Les premières propositions ont été longuement discutées, mais n'ont pas encore trouvé de majorité. Elles constituent néanmoins la base pour les travaux en vue de la mise en place de la deuxième phase du « tapis vert ». À sa séance du 22 février, le comité a réitéré sa volonté de développer le standard.

Aucun prix indicatif ne devait être fixé pour le lait de centrale A pour le deuxième trimestre puisque le comité l'a déjà fixé en novembre dernier à 81 ct jusqu'à la fin juin. Enfin, le comité a approuvé à l'unanimité l'adhésion de l'organisation « Vereinigung Berner Milchproduzenten Crema » (VBMC) comme nouveau membre.

*Renseignements :*

*Peter Hegglin, président de l'IP Lait, 079 743 48 19*

*Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58*